VILLA MATHEO

23 chemin de Ronflac 17440 Aytre

Période du 22/08/2025 Au 28/08/2025



CONTRAT DE LOCATION SAISONNIÈRE

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE

COORDONNEES DU LOCATAIRE

Mr et Mme Bach

 TEL
 07 81 31 14 67
 TEL

 MAIL
 funetcalm@gmail.com
 MAIL

Nombre de personnes 5 adultes, 3 ados, 1 chien

Il a été convenu et arrêté ce qui suit, le bailleur loue les locaux et équipements ci-après désignés au locataire qui les accepte aux conditions suivantes :

DESIGNATION DES LOCAUX

Maison meublée de 130 mètres carrés + une dépendance de 30m2

Elle comprend une pièce salle à manger cuisine salon, 5 chambres à coucher et 3 salles d'eau avec 3 WC, une piscine chauffée, un espace extérieur carrelé derrière la maison et un espace extérieur avec un jardin devant la maison, un espace de parking ouvert.

La dépendance comprend : un espace couchage, salle d'eau et toilette et petit salon ainsi que tous les meubles et effets mobiliers qui s'y trouvent.

LA PRESENTE LOCATION EST CONSENTI ET ACCEPTÉE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET GÉNÉRALES SUIVANTES

Durée du contrat : 6

Date de prise d'effet: 22/08/2025 16h **Date de fin**: 28/08/2025 11h

Loyer (charges comprises): 3500 euros **Acompte:** 1050 **Solde:** 2450

En cas d'annulation de la part des locataires, l'acompte sera conservé sauf s'il s'agit d'un cas de force majeur avec justificatif à l'appui.

Le jour de la prise d'effet, le locataire versera en outre un dépôt de garantie de 500 euros en chèque qui lui sera rendu en fin de location après restitution des lieux et sous réserve des sommes qui seraient dues au bailleur du fait notamment de dégradations des lieux loués intervenues pendant la présente location et imputables au locataire ou aux personnes de sa famille ou à son service ou à toutes autres personnes introduitent dans les lieux par le locataire.

Un coup de propre est à faire en fin de séjour, la vaisselle doit être lavée et rangée, les poubelles vidées.

Bon pour Accord Signer et mettre la mention « bon pour accord »

Le, 17/03/2025

Baaje